

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2016

Présents : MC BAPTISTE, S. BONJEAN, C. CHEVALIER, A. DUBOIS, M.GOUEFFON, F.JOUANET, JM LAROCHE, G. LELAY, D. MOUSSET, D.PAQUERIAUD, J.PERICHON, M.SIMON, B.TRONCIN, D.VIZIER

Absent excusé : Michel MUSSIER (procuration à Didier PAQUERIAUD)

Secrétaire de séance : Jean Michel LAROCHE

Ordre du jour :

Suite à sa démission pour cause de déménagement, Michel SIMON remercie Solange MABILON pour le travail effectué pendant toutes ces années en tant que conseillère municipale puis adjointe.

↳ Installation nouveau conseiller municipal :

Suite à la démission de Solange MABILON, il convient d'installer un nouveau conseiller municipal. L'article L270 du Code Electoral précise que « *le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* ». M. BONJEAN Sylvain, suivant sur la liste a été sollicité pour remplacer Mme MABILON. Celui-ci ayant accepté, il est donc installé en tant que conseiller municipal.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Election adjointe :

Suite à la démission de Solange MABILON, il doit être procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe. Marie Claude BAPTISTE se présente.

Pour : 13 Blanc : 2

Marie Claude Baptiste est élue quatrième adjointe.

↳ Indemnité de fonction nouvelle adjointe :

L'indemnité de fonction sera versée à la nouvelle adjointe à compter du 13 septembre, suivant le taux des indemnités votés le 3 avril 2014.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Recomposition des commissions :

La démission de Mme MABILON nécessite son remplacement dans certaines commissions municipales, ainsi qu'au sein d'organismes extérieurs

- CCAS
- commission « affaires scolaires »
- commission « vie associative »
- commission « affaires sociales »
- commission « information-communication »
- Centre Social de Jaligny

- SICTOM
- SICALA

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Aménagement du bourg : arrêté des comptes :

La Société d'Équipement de l'Auvergne nous a transmis l'arrêté des comptes au 26 mai 2016 de l'opération « aménagement du bourg ».

L'état des dépenses est arrêté à la somme de 1 617 035,89 €TTC

L'état des recettes est arrêté à la même somme. Ce bilan fait donc ressortir un solde de 0 €.

Il convient d'approuver le bilan présenté par la SEAU et de donner quitus à la SEAU sur les comptes présentés et pour sa mission technique et financière.

Didier PAQUERIAUD fait le compte-rendu. Il reste environ 5000€. L'opération a été subventionnée à un peu plus de 50% du montant HT.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

↳ Lotissement centre bourg : compte-rendu annuel à la collectivité :

Il est proposé d'approuver le bilan actualisé au 31.12.2015 ainsi que le compte-rendu annuel d'activité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Vente du garage :

M. FIEFFE serait intéressé par l'achat du garage situé rue M. Desboutins (derrière la Poste). Il propose la somme de dix mille euros.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Questions diverses :

Isabelle Cohas souhaiterait acheter à la commune la parcelle en face de la place avec le garage à démolir pour construire une nouvelle boucherie plus grande. Le prix à proposer à Isabelle Cohas sera discuté prochainement en commission générale.

Les travaux d'accessibilité pour la nouvelle poste vont bientôt commencer. Elle devrait être ouverte 3h les matins du mardi au samedi. Un électricien s'occupera de la partie technique. La commune récupérera le mobilier actuel. Anne Gressier sera la « postière » principale.

Michel Simon fait le compte-rendu de la réorganisation des emplois du temps des employés des écoles, cantine et garderie. Sylvie Michel a été embauchée pour travailler à l'accueil de loisirs et aux TAP. Gérard Dupieux est parti en retraite le 31 août et le contrat de Nicolas Favier n'a pas été renouvelé.

Deux organismes ont répondu à la consultation de la ZAC (concession d'aménagement), Moulins Habitat et la SEAU, une étude des propositions est en cours.

Martine Goueffon fait le point sur la rentrée scolaire : 76 enfants en élémentaire et 55 en maternelle. Dominique Vizier annonce l'assemblée générale du comité de gestion le 19 septembre. La cantine va peut-être changer de fournisseur suite à plusieurs problèmes de livraison.

Guy Lelay demande de vérifier les travaux de voirie de la rue du bois de bord avant la réception des travaux. Il demande aussi si une procédure a été engagée pour le recrutement d'un médecin.

Danièle Mousset regrette que les bosses du trottoir sur le pont des Mules n'aient pas été enlevées lors des travaux de voirie début septembre.

Bernard Troncin demande si l'entreprise Bourrassier a été contactée pour les problèmes de fuite des vestiaires du stade. Il faudra voir cela en même temps que les problèmes de couverture du centre socio.

Arnaud Dubois et Didier Paqueriaud ont assisté à une réunion du Sivom pour le recrutement d'une nouvelle animatrice du RAM. Madame RIVET a été embauchée pour un CDD d'un an.

Florence Jouanet a assisté à l'assemblée générale du club informatique. Martine Mussier a été élue présidente.

Jean Michel Laroche a assisté à l'assemblée générale du tarot. Le club organise 2 concours par an, un en interne et un ouvert à tous.

Autres points abordés par Jean Michel Laroche : La mairie était fermée le samedi 27 août, il regrette que le message n'ait pas été passé soit par mail soit sur le panneau lumineux. Il souhaiterait également que les toilettes du centre socio soient à nouveau ouvertes la journée. Suite à de nombreuses dégradations, celles-ci n'étaient ouvertes que lors des enterrements. Il souhaiterait aussi que Michel Simon dans le cadre de ses pouvoirs de police fasse un courrier aux propriétaires des parcelles qui ne sont pas entretenues et aux agriculteurs qui arrosent la voirie communale. Il annonce le début des travaux des nouveaux locaux de Moulins communauté.

Didier Paqueriaud annonce la validation des devis pour l'éclairage du terrain C et du tennis.

Séance levée à 21h38